

Brisez le cycle !

- // L'efficacité d'une solution préventive
- // Longue rémanence
- // Formulation liquide



Les applicateurs peuvent compter sur une solution experte :

- // Préventive, elle évite l'apparition des insectes adultes en ciblant les larves.
- // Elle réduit les risques sanitaires tout en contribuant au confort des animaux et du personnel.
- // Elle limite les risques d'exposition et facilite son dosage grâce à sa formulation liquide.

UN PRODUIT SPÉCIALISÉ



Larve de ténébrion



Larve de mouche

LA BONNE COMBINAISON AVEC UN ADULTICIDE

Il est préconisé d'utiliser Baycidal® Dimilin® SC15 dans le cadre d'un programme de traitement avec un insecticide adulticide.

Lutte contre les mouches : monitoring et traitement curatif en automne/hiver et plan de lutte actif en printemps/été.

- // Larvicide : par pulvérisation avec Baycidal® Dimilin® SC15.
- // Adulticide :
 - // par pulvérisation comme la K-Othrine® Flow 7,5 ou Solfac® Ultra, ou par badigeon comme le QuickBayt® WG10,
 - // par application en granulés secs comme le QuickBayt®.

Lutte contre les ténébrions : programme de traitement à chaque vide sanitaire.

- // Larvicide : par pulvérisation avec Baycidal® Dimilin® SC15.
- // Adulticide : par pulvérisation sur les murs et/ou en thermonébulisation comme Solfac® Ultra.

Cette stratégie est indispensable dans les cas de fortes infestations, notamment pendant les saisons chaudes.



Retrouvez tous les conseils de lutte intégrée contre les ténébrions dans le Guide Technique Bayer !

À télécharger sur www.es-bayer.fr



Adapté

à la désinsectisation des bâtiments d'élevage

DOSES ET USAGES RECOMMANDÉS

Baycidal® Dimilin® SC15 est autorisé pour la **désinsectisation des bâtiments d'élevage** tels que les étables et stabulations, les porcheries, les poulaillers, les bergeries et les écuries. L'application se fait avec un pulvérisateur à dos.

ESPÈCES	MATÉRIEL D'APPLICATION	DOSE DE BAYCIDAL® DIMILIN® SC15 (ML/10 M ²)	VOLUME D'EAU POUR 10 M ² (LITRES)	FRÉQUENCE DE RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT
Larves de mouches et de ténébrions	Pulvérisateur à dos	35	2	5 - 6 semaines*
	Arrosoir	35	5	

* Baycidal® Dimilin® SC15 est efficace sur une période d'environ 5-6 semaines. Répéter le traitement plus fréquemment en cas de litière accumulée (> 10 cm d'accumulation entre deux applications), de vidange des fosses ou lorsque les mouches adultes réapparaissent. Maximum 3 applications par an.

MODE D'EMPLOI

POUR LUTTER CONTRE LES MOUCHES SUR LE LISIER, FIENTES ET FUMIER

- // Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur à dos ou d'un arrosoir.
Le volume d'eau recommandé pour Baycidal® Dimilin® SC15 est entre 2 et 5 litres/10 m², en fonction du matériel d'application.
- // Traiter toutes les surfaces où les déjections et déchets organiques et matières fécales s'accumulent : pré-fosses, fosses à déjection, caillebotis et tous les autres coins difficiles à nettoyer.
- // Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque Baycidal® Dimilin® SC15 est utilisé :
// dans le cadre d'un programme préventif,
// avant l'explosion des populations d'insectes.
- // Il est préconisé d'intégrer l'utilisation de Baycidal® Dimilin® SC15 dans le cadre d'un programme de traitement avec un adulticide à appliquer par pulvérisation sur les murs comme la **K-Othrine® Flow 7,5** ou **Solfac® Ultra**, ou par badigeon sur des supports avec un insecticide appât comme le **QuickBayt® WG10**. Cette notion de programme est indispensable dans les cas de fortes infestations, notamment pendant les saisons chaudes.
- // Répéter le traitement plus fréquemment en cas de litière accumulée (> 10 cm d'accumulation entre deux applications), de vidange des fosses ou lorsque les mouches adultes réapparaissent.

POUR LUTTER CONTRE LES TÉNÉBRIONS

- // L'application de Baycidal® Dimilin® SC15 se fait lors du vide sanitaire sur la litière neuve avant l'arrivée des animaux. Elle se fait en localisé au niveau de l'emplacement des mangeoires, des abreuvoirs et sur le pourtour du sol, en limite des murs.
- // Il est préconisé d'intégrer l'utilisation de Baycidal® Dimilin® SC15 dans le cadre d'un programme de traitement avec un adulticide à appliquer par pulvérisation sur les murs et/ou en thermonébulisation comme **Solfac® Ultra**. Pour un contrôle optimum des populations de petits ténébrions, cette notion de programme lors du vide sanitaire est indispensable.

Pour aller

plus loin

JUSQU'À 30 % DE PERTES DE PRODUCTION

Si la mouche est vecteur de germes pathogènes, son seul comportement **va influencer l'énervernement des animaux et monopoliser une partie de leur énergie à les chasser**. Elle peut ainsi causer la perte de 180 litres de lait par an et par vache !

Les ténébrions sont également préjudiciables à la prise de poids des oiseaux d'élevage.

En les mordant, ils les détournent de la prise d'aliments. Et c'est le même résultat s'ils se font consommer : les poussins peuvent ingérer jusqu'à 30 g de larves ou d'adultes. C'est encore au détriment de leur alimentation habituelle et avec un insecte qui peut provoquer des occlusions et infections intestinales.

LE TÉNÉBRION : UN REDOUTABLE PERFORATEUR D'ISOLANTS

Très bien armé, le ténébrion adore transpercer les isolants thermiques pour assurer la nymphose des larves ou tout simplement, pour se réfugier pendant les vides sanitaires.

Augmentation des factures de chauffage et coûts de réparation des bâtiments, l'addition peut être très élevée avec des colonies de 1 000 individus au m² !

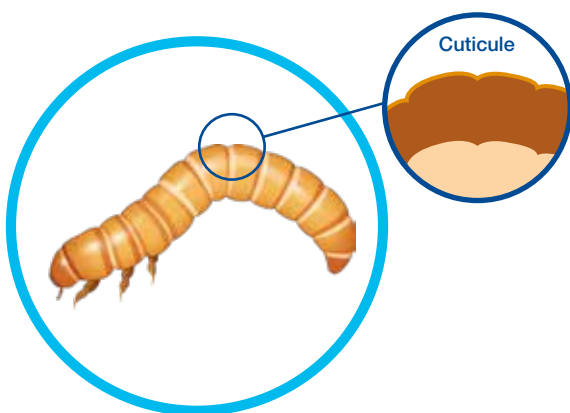
MESURES DE GESTION DU RISQUE

- // Éviter le rejet dans l'environnement.
- // Recueillir le produit répandu accidentellement.
- // Ne pas appliquer sur des surfaces susceptibles d'être en contact avec des denrées alimentaires.
- // Ne pas appliquer en présence des animaux.

L'essentiel

...

////// L'EFFICACITÉ D'UNE STRATÉGIE PRÉVENTIVE



La cuticule, qui forme l'exosquelette de nombreux insectes, est un élément déterminant pour les protéger. Baycidal® Dimilin® SC15 s'attaque à cette "cuirasse" et plus précisément à l'un de ses composants essentiels, lui conférant sa résistance : la chitine. Le Diflubenzuron, principe actif de Baycidal® Dimilin® SC15, **inhibe la synthèse de la chitine, empêchant le développement et la mue des larves.**

Même si les adultes ne sont pas directement affectés par l'action de Baycidal® Dimilin® SC15, le cycle de développement de l'insecte est rompu. Il agit **par contact et ingestion sur les larves de mouches et ténébrions.**

////// LONGUE RÉMANENCE

// Jusqu'à 6 semaines.

////// FORMULATION LIQUIDE

// Sa formulation liquide n'entraîne pas de poussière et facilite le dosage.



Le saviez-vous ?

Le volume d'eau nécessaire à la dilution du produit est à définir en fonction de l'état d'humidité et de la porosité du support à traiter.

Environmental Science

Nous sommes résolus à protéger l'environnement dans lequel nous vivons, travaillons et pratiquons nos loisirs afin de favoriser un cadre de vie sain et agréable.



FICHE D'IDENTITÉ

Baycidal® Dimilin® SC15

Produit sans AMM (en cours d'homologation BPR)

Détenteur du produit : Arysta Lifescience S.A.S.

Contient : 150 g/l de diflubenzuron

Type de produit : TP18 Insecticide

Formulation : Suspension concentrée (SC)

Classement :

// Toxicité aiguë et chronique
pour le milieu aquatique (catégorie 1)

// Toxicité spécifique pour certains organes
cibles - Exposition répétée (catégorie 2)

En cas d'urgence, appeler le 15
ou le centre antipoison

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)



GANTS EN NITRILE

Gants de protection en nitrile
(norme NF EN 374).



COMBINAISON

Combinaison de catégorie III. Type 4.



LUNETTES

certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3).



MASQUE RESPIRATOIRE ET FILTRE

Appareil de protection respiratoire (A2/P3).
Recommandé, mais non obligatoire.



BOTTES

certifiées EN 13 832-3 ; 2006.



Conseils et informations
complémentaires
www.es-bayer.fr

e carré farago.com

K-Othrine® Flow 7,5 : AMM FR-2016-1031. Contient : deltaméthrine 7,5 g/l. Classement : toxicité aiguë et chronique pour le milieu aquatique (cat. 1). TP18 Insecticide.
Quickbayt® : AMM FR-2017-0097. Contient : imidaclopride 0,5 % + muscalure 0,1 %. Classement : toxicité chronique pour le milieu aquatique (cat. 1). TP18 Insecticide
Quickbayt® WG10 : AMM FR-2017-0075. Contient : imidaclopride 10 %, muscalure 0,085 %. Classement : toxicité aiguë et chronique pour le milieu aquatique (cat. 1). TP18 Insecticide
Solfac® Ultra : Contient : cyperméthrine 47,89 g/l + tétraméthrine 23,69 g/l + pipéronyl butoxide 115,88 g/l. Classement : toxicité aiguë et chronique pour le milieu aquatique (cat. 1). TP18 Insecticide

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**